



Reprise des cours au collège pour les élèves de 4^{ème} et 3^{ème}



PONS, le 29/05/2020

Philippe ROBIN
Principal du collège E. Combes

A tous les parents d'élèves en 4^{ème} et en 3^{ème}

Objet : reprise progressive de l'accueil des élèves de 4^{ème} et 3^{ème} à partir du lundi 8 juin

Madame, Monsieur,

Je viens vous apporter un ensemble d'éléments d'information au sujet de la reprise progressive des cours pour les élèves actuellement scolarisés en 4^{ème} et en 3^{ème} au collège Emile Combes.

Comme pour les 6^{ème} et 5^{ème} qui ont repris le 18 mai, cette rentrée va s'organiser autour des principes suivants :

- retour des élèves sur le principe du volontariat des parents et des élèves
- nous ne pourrons accueillir pour respecter les préconisations sanitaires que 75 élèves par jour maximum (dont 15 en segpa) ; les groupes-classe seront limités à 15 élèves maximum, un par table
- les élèves auront **6 h de cours par jour 9 h à 16h15 , 2 jours par semaine** (les autres jours étant consacrés à l'accueil des 6^{ème} et 5^{ème})
- de nouveaux EdT vont être élaborés avec des horaires décalés selon les classes, et vous seront communiqués **vendredi 5 juin par pronote, avec les dernières consignes**
- les élèves resteront dans la même salle de classe, laquelle sera nettoyée et désinfectée chaque jour
- il n'y aura pas de service de restauration au self du lycée, par conséquent les élèves devront soit apporter avec eux un repas froid, soit rentrer déjeuner chez eux à midi
- il y aura un service de ramassage scolaire aux horaires habituels, à la condition que les élèves portent un masque
- les élèves devront se laver les mains plusieurs fois par jour, respecter impérativement les gestes barrière, ne pas se toucher, maintenir une distance d'au moins 1 mètre entre eux, y compris devant le collège et sur les trajets
- Les élèves devront obligatoirement porter un masque au sein du collège que vous devrez leur fournir pour le premier jour (nous leur en distribuerons ensuite). Ils n'auront plus accès à leur casier.
- Les parents s'engagent à vérifier la température de leur enfant tous les matins (< 37,8 °), et à sommer leur enfant de se laver les mains plusieurs fois par jour au collège et à respecter la distanciation. En cas de manquements à ces principes de base, l'élève ne sera plus accepté au sein de l'établissement
- Les parents ne seront pas autorisés à pénétrer au sein de l'établissement, sauf sur RdV autorisé par la direction.

En vue de nous organiser au mieux et mettre en place le protocole de sécurité sanitaire, j'aurai **besoin de savoir si vous souhaitez que votre enfant reprenne les cours au collège** à compter du 8 juin, ou si vous préférez qu'il continue de bénéficier de l'enseignement à distance par pronote.

Je vous remercie **de m'indiquer votre réponse par mel à ce.0170389f@ac-poitiers.fr avant le 3 juin**. L'absence de réponse de votre part vaudra refus.

S'il y a beaucoup d'élèves volontaires inscrits, un roulement par jour de présence sera établi, l'objectif étant que beaucoup d'élèves puissent revenir au moins quelques jours au collège avant les vacances pour leur permettre de renouer un lien direct avec les enseignants et faire le point sur leurs difficultés.

Ceci nous permettra aussi d'organiser le retour des manuels.

Avec mes salutations les plus cordiales, et souhaitant à chacun bon courage.

Philippe ROBIN

